



Réf. 09.02.112

ATTESTATION D'ADHESION AU DISPOSITIF DEEE

-2009-

Je soussigné **Thierry ALLIX**, Secrétaire Général du SYNEG, certifie que la Société

UNIC

Z.I. 4^{ème} Rue

B.P. 425

06515 CARROS CEDEX 1

membre du SYNEG (Syndicat National de l'Équipement des Grandes Cuisines), adhère au dispositif de collecte et de traitement de ses équipements électriques et électroniques en fin de vie, selon les termes de l'accord-cadre élaboré par le SYNEG, signé avec RECY'STEM-PRO le 12 Juillet 2007 et reconduit par Avenant du 11 Décembre 2008.

Cette société UNIC s'est engagée à respecter les termes du décret 2005-829 du 20 Juillet 2005 relatif à l'élimination des déchets issus de ses équipements électriques et électroniques. Ce décret transpose la directive 2002/96/CE du Parlement européen et du Conseil du 27 Janvier 2003 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques.

Par ailleurs, cette société UNIC est bien inscrite au Registre des producteurs tenu par l'ADEME, sous le n° SIREN 958 806 4008 00034 avec le statut « *Géré par l'utilisateur* ».

La présente attestation est délivrée pour valoir ce que de droit,

Fait à Courbevoie, le 4 Février 2009


Thierry ALLIX
Secrétaire Général